

Mardi 6 octobre 1959,
à 10 h 30

QUATORZIEME SESSION

Documents officiels

NEW YORK

SOMMAIRE

	Pages
<i>Point 9 de l'ordre du jour:</i>	
<i>Discussion générale (suite)</i>	
<i>Discours de M. Rahim (Yémen)</i>	415
<i>Discours de M. de Lequerica (Espagne) . . .</i>	418
<i>Discours de M. Montero de Vargas (Pa- raguay)</i>	424

Président: M. Víctor A. BELAUNDE (Pérou).

POINT 9 DE L'ORDRE DU JOUR

Discussion générale (suite)

1. M. RAHIM (Yémen) [traduit de l'anglais]: Ma délégation est heureuse de vous féliciter. Monsieur le Président, de votre élection à l'unanimité à vos hautes fonctions à la quatorzième session de l'Assemblée générale des Nations Unies. Nous sommes convaincus que la présente session, bénéficiant de votre sagesse et de votre grande expérience, pourra, avec l'aide de Dieu et la coopération des Membres de l'Organisation, contribuer de façon marquée à la paix du monde.

2. Chaque année, à pareille époque, il a été de tradition, lors de la discussion générale, de passer en revue les événements internationaux, de dresser un bilan du passé et d'esquisser des plans pour l'avenir. Notre session débute, heureusement, cette année, avec un regain d'optimisme et d'espoir quant à la solution des problèmes internationaux. Malgré les nuages qui s'accumulent sur le Laos, la frontière de l'Inde et Berlin, malgré la réunification retardée de l'Allemagne, on discerne un début d'éclaircie dans les cieux assombris de la situation internationale. La réunion à Genève des ministres des affaires étrangères^{1/} a ranimé notre espoir confiant en une fin de la guerre froide qui décourage le monde depuis plus de 14 ans. Bien que ces conversations n'aient produit aucun résultat concluant, elles ont du moins rapproché les deux parties, elles ont contribué à dissiper certaines de leurs craintes mutuelles, et elles ont frayé la voie à l'échange de visites entre les dirigeants de l'Est et de l'Ouest.

3. Le problème de Chypre, auquel l'Assemblée générale a consacré beaucoup de temps durant ces deux dernières années et qui avait suscité d'âpres débats entre nations amies, a été résolu avec succès à la suite du plein accord auquel ont abouti le Royaume-Uni, la Turquie et la Grèce. Le Yémen et les autres Etats arabes attendent dans la joie la naissance de la jeune République de Chypre, qui leur permettra de

renouer leurs liens traditionnels d'amitié et de bon voisinage.

4. La cause de la paix a été bien servie aussi par la recherche d'une solution au problème des essais nucléaires. La suspension temporaire de ces derniers jusqu'à la fin de l'année en cours doit encourager l'Assemblée générale à préparer, dès sa présente session, une interdiction absolue et permanente de ces essais, et à mettre sur pied le mécanisme approprié qui permettra de la contrôler. Ma délégation éprouve cependant une vive inquiétude à l'annonce faite par la France de son intention de procéder à des essais nucléaires dans le Sahara. Ce projet fait craindre de grands dangers, particulièrement pour la partie septentrionale du continent africain. Bien que la France ait donné la semaine dernière des assurances sur les précautions qui seront prises pour éliminer tout risque possible, le rapport d'activité du Comité scientifique pour l'étude des effets des radiations ionisantes (1959) [A/4119] montre clairement que de telles précautions sont vaines. Etant donné que les puissances atomiques ont provisoirement répondu à l'appel collectif du monde en mettant fin à ces essais dangereux pour l'espèce humaine, nous ne voulons pas abandonner l'espoir que la France pourra être persuadée de renoncer aux essais du Sahara.

5. Le Président du Conseil des ministres de l'URSS a présenté à cette session une proposition de désarmement général et complet [799^e séance]. Le Royaume-Uni a présenté une autre proposition [798^e séance]. Les deux parties ont manifesté le désir louable de résoudre le problème vital du désarmement, mais rien de pratique n'a été accompli jusqu'à présent, exception faite de la création du comité des Dix, chargé d'étudier cette grave question. Tout en souhaitant à ce comité tout le succès possible, les autres Membres de l'Organisation des Nations Unies, pour qui cette question est d'importance vitale, espèrent profondément que l'ONU jouera un rôle efficace au cours de la présente session en établissant les fondations nécessaires au désarmement. La paix et la prospérité du monde en dépendent.

6. Mais le désarmement, qu'il soit total ou partiel, ne suffit pas par lui-même à garantir la paix mondiale. La paix a aussi un aspect social et un aspect économique. Les milliards de dollars actuellement gaspillés pour une œuvre de destruction devraient servir à élever le niveau de vie et à améliorer la condition humaine. Des centaines de millions d'êtres humains sont encore condamnés à vivre dans la misère, dans la souffrance physique et dans l'ignorance. Le génie scientifique de l'homme lui a ouvert l'espace extra-atmosphérique, mais il reste encore beaucoup à faire sur la surface du globe.

7. Ma délégation note avec satisfaction la création de l'Association internationale de développement et espère que l'on s'attachera à renforcer le programme

^{1/} Conférence des ministres des affaires étrangères des quatre grandes puissances, tenue à Genève du 11 mai au 20 juin 1959, et du 13 juillet au 5 août 1959.

d'assistance technique des Nations Unies aux pays sous-développés. Nous avons, dans ce domaine, ouvert la voie à l'avenir, mais nous n'avons pas fait assez par le passé; il nous faut faire bien davantage.

8. Dans de vastes régions du monde, la situation justifie notre optimisme, mais y a-t-il matière à optimisme dans le Moyen-Orient? Des voix pleines d'assurance se sont élevées dans cette assemblée pour trouver dans le calme relatif qui règne au Moyen-Orient une raison d'être optimiste. Je voudrais pouvoir y joindre la mienne, mais je ne puis faire montre d'assurance, sachant combien cet optimisme est illusoire: il y a encore au Moyen-Orient beaucoup trop de problèmes qui attendent une solution et qui menacent la paix du monde.

9. Y a-t-il lieu d'être optimiste dans la péninsule Arabique, où persiste l'agression colonialiste? Les chefs de l'Oman sont opprimés, ses habitants dispersés et leurs foyers détruits, tout cela alors qu'ils n'ont commis aucun crime, à moins qu'exiger la liberté et le droit à l'autodétermination soit un crime méritant la mort et la destruction des biens.

10. L'Oman est un imanat dont le Royaume-Uni a reconnu l'autonomie par le Traité de Sib, signé en 1920. Il a continué de jouir de son indépendance jusqu'au moment où les forces de l'impérialisme, flairant le pétrole dans la région, commencèrent à occuper le pays. L'ampleur des opérations britanniques en Oman a exigé l'installation d'un quartier général dans le sultanat de Mascate pour entraîner une forte armée recrutée sur place qui est venue s'ajouter aux milliers de soldats britanniques concentrés dans la région. Bien entendu, ces forces se sont heurtées et se heurtent encore à l'héroïque résistance de la population de l'Oman.

11. La situation en Oman a conduit M. P. Noel Baker, membre de la Chambre des communes du Royaume-Uni, à se poser la question suivante:

"Pourquoi le Gouvernement du Royaume-Uni se refuse-t-il à admettre que les opérations en Oman sont liées à la question du pétrole? Tout ce qui se passe en Arabie occidentale est lié au pétrole, et c'est en raison du pétrole que des opérations militaires ont été déclenchées en Oman."

12. Chose invraisemblable, la guerre violente qui fait actuellement rage en Oman reste secrète, ainsi qu'en témoigne éloquemment une dépêche de Londres, publiée le 26 août par le New York World-Telegram and Sun. Cette dépêche nous informe des décorations conférées à 31 soldats britanniques qui ont livré un combat secret dans le désert d'Arabie. Selon la dépêche, ces hommes, membres d'un détachement aéroporté, après avoir atterri en janvier dernier dans le protectorat britannique de Mascate et Oman, ont réussi, malgré d'énormes difficultés de terrain, à étouffer une rébellion qui avait pris de sérieuses proportions. Leur mission, accomplie en secret, a duré quatre semaines.

13. Si le monde ignore cette guerre, c'est que les forces impérialistes ont tout fait pour la tenir secrète. Elles ont envahi la région et empêché les correspondants de presse d'y pénétrer. Cette guerre secrète doit être rendue publique à cette tribune afin que le monde sache quel danger menace le sud de la péninsule Arabique et la paix mondiale. Ma délégation recommande avec force que l'Assemblée géné-

rale, à sa présente session, envoie sur place une mission d'enquête afin de percer le rideau impérialiste, d'enquêter sur les opérations militaires en cours, de relever les pertes en hommes et en matériel, et d'en faire rapport à l'Assemblée.

14. Y a-t-il lieu d'être optimiste dans les territoires du Yémen méridional? La situation dans le Yémen méridional occupé — à Aden et dans les prétendus protectorats voisins — n'est pas moins grave qu'en Oman. Les autorités impérialistes y constituent des fédérations fictives qui ne répondent pas aux vœux de la population mais dont le seul but est d'appuyer les ambitions de ces autorités. Ce n'est que par la terreur et l'oppression que ces fédérations ont pu être constituées, si bien que le sultan et les membres principaux du gouvernement de Lahej ont dû fuir le pays. Le Yémen a formellement protesté auprès du Gouvernement du Royaume-Uni, soulignant que ces fédérations sont contraires à l'article 3 du traité signé en 1934 entre le Yémen et le Royaume-Uni.

15. Les autorités impérialistes poursuivent cependant leurs opérations militaires dans le Yémen proprement dit, infligeant de lourdes pertes à la population. Les attaques dirigées contre Harib, El-Sauma'a et Shuqeir ne sont que quelques exemples de l'œuvre de destruction poursuivie dans le Yémen méridional par des avions britanniques. La délégation du Yémen a attiré plus d'une fois l'attention du Conseil de sécurité sur ces agressions. Le Yémen a essayé à plusieurs reprises d'arriver à un arrangement avec le Royaume-Uni par la voie de négociations pacifiques, mais en vain. L'agression continue et le Yémen s'efforce encore de résoudre ces problèmes de façon pacifique.

16. La guerre en Oman et les agressions successives dans les territoires occupés du Yémen méridional et au Yémen proprement dit sont des manifestations de l'esprit nationaliste qui règne actuellement dans le monde arabe, de l'océan Atlantique jusqu'à la mer Rouge. Les peuples de cette région sont résolus à poursuivre la lutte pour la liberté et le droit à l'autodétermination. La force ne pourra jamais séparer la partie méridionale de la péninsule Arabique du reste de la nation arabe.

17. Les réfugiés arabes de Palestine ont-ils des raisons d'être optimistes? L'agression israélienne en Palestine et le partage qui en a résulté demeurent une tache dans le livre de l'humanité et constituent une grande injustice pesant sur la conscience du monde, une lourde responsabilité pour l'Organisation internationale et une menace continuelle pour la paix mondiale. Un million de réfugiés arabes ont été chassés de leurs foyers par Israël et réduits à vivre sous la tente ou dans des grottes, dans la misère et le désespoir le plus profond. Depuis 10 ans, l'UNRWA s'efforce de soulager la misère de ces infortunés. La question importante du maintien de cet organisme sera examinée au cours de la présente session. Le Secrétaire général a fortement recommandé de maintenir l'UNRWA et nous appuyons sa recommandation.

18. Ces réfugiés arabes ne sont pas des indigents. Ils pourraient subsister partiellement du produit de leurs importantes fortunes personnelles qu'ils ont dû abandonner et qu'Israël s'est appropriées. Ces biens produisent d'importants revenus qui pourraient servir à remplacer une large part des fonds néces-

saires à la subsistance des réfugiés, sans qu'il soit besoin de mendier en leur nom. Il est indispensable que l'Organisation des Nations Unies prenne les mesures voulues pour protéger les biens arabes actuellement exploités par Israël en créant un organisme chargé de les recouvrer, d'en assurer la gestion et d'empêcher Israël d'en disposer. L'ONU a déjà fourni un effort louable en procédant au recensement des biens arabes [voir A/4225], mais cette œuvre doit être complétée.

19. Dans l'étude économique complète qui figure au rapport du Secrétaire général sur la continuation de l'assistance des Nations Unies aux réfugiés de Palestine [A/4121, annexe], il est fait allusion à la possibilité de réinstaller les réfugiés arabes dans les pays arabes voisins. Un facteur économique se trouve ainsi inutilement greffé sur la question du maintien de l'UNRWA. En fait, cette réinstallation irait à l'encontre de la résolution de l'Assemblée générale sur le rapatriement [résolution 194 (III)] et des aspirations des réfugiés eux-mêmes. L'Assemblée générale a réaffirmé à maintes reprises le droit des réfugiés au rapatriement. Les principes fondamentaux de justice et de liberté exigent que les réfugiés de Palestine aient la faculté de choisir entre le rapatriement et la réinstallation accompagnée d'une indemnité convenable. C'est le moins que l'Organisation puisse faire pour ces opprimés.

20. Le droit des réfugiés au rapatriement pose encore un autre problème important: je veux parler de la menace croissante de l'immigration sioniste dans le territoire occupé de la Palestine. Cette immigration ne cesse, depuis une trentaine d'années, d'être la cause première de la tension et de l'instabilité au Moyen-Orient; elle est aujourd'hui le principal obstacle à la mise en œuvre des résolutions de l'ONU. C'est pourquoi les pays arabes tiennent toute aide politique ou financière destinée à faciliter cette immigration pour un acte d'hostilité préjudiciable à la stabilité et à la paix de notre région.

21. Les membres de l'Assemblée ont récemment pu entendre des déclarations qui insistaient sur la liberté de passage par le canal de Suez. Ces déclarations sont dénuées de fondement puisque les navires traversent librement le canal. Après la nationalisation de la Compagnie du canal de Suez, l'Égypte a formellement annoncé son intention de respecter le principe du libre transit, à la suite de quoi les bateaux ont continué de passer régulièrement et en nombre sans cesse croissant. Les services rendus depuis que le canal de Suez est administré par une nation arabe ont suscité la satisfaction et l'admiration de ses utilisateurs dans le monde entier. En outre, les perfectionnements qu'on ne cesse d'apporter au canal permettent d'augmenter le trafic de cette importante voie navigable.

22. En maintes occasions, la République arabe unie a fait connaître qu'elle était fermement décidée à respecter la Convention de Constantinople de 1888 relative au canal de Suez. Elle a même fait savoir dans une lettre adressée au Secrétaire général qu'elle était prête à se soumettre à cet égard à la juridiction obligatoire de la Cour internationale de Justice^{2/}. Que pourrait-on demander de plus à la République arabe unie?

23. Dans son intervention d'hier [820ème séance], le représentant d'Israël a allégué qu'aucun pays n'avait soutenu la politique de la République arabe unie sur la question du canal de Suez. Rien n'est plus éloigné de la vérité. La République arabe unie est pleinement approuvée par nombre de nations pacifiques, et notamment par tous les pays arabes. Le Yémen déclare pour sa part qu'il appuie sans réserve la position de la République arabe unie et, de même que les autres Etats arabes, applique, ce faisant, la décision unanime prise par la Ligue des Etats arabes lors de la réunion qu'elle a tenue à Casablanca le 1er septembre 1959 pour traiter de cette question.

24. Hier encore, le représentant d'Israël faisait une déclaration en faveur de la paix. Or, pas plus tard que la semaine dernière, tandis qu'au cours de sa déclaration [806ème séance] Mme Meir parlait de paix en brandissant le rameau d'olivier, la Commission mixte d'armistice condamnait et blâmait énergiquement Israël pour l'agression injustifiée commise par quatre avions de chasse israéliens contre un avion de transport égyptien. Elle qualifiait cette agression de violation flagrante de la Convention d'armistice général. Et ce n'est là qu'un cas parmi 100 autres.

25. Nul n'ignore que chacune des paroles de paix d'Israël est inévitablement suivie d'une agression. Nul n'ignore qu'Israël a toujours fait fi des résolutions de l'ONU sur la Palestine. En 1956, Israël a déclenché une guerre infâme contre l'Égypte. Vingt-cinq fois, au moins, l'ONU l'a accusé d'avoir attaqué avec ses forces armées régulières les pays arabes, et notamment la République arabe unie. Et c'est avec ce passé belliqueux que le représentant d'Israël a l'audace de nous parler de paix.

26. Je pense que les actes d'Israël démentent ses paroles. Au lieu de parler de paix, Israël ferait mieux de respecter et de mettre en application les résolutions des Nations Unies, de cesser ses agressions continuelles contre les pays arabes et de respecter le droit inaliénable des réfugiés à retourner dans leurs foyers.

27. La situation algérienne est-elle faite pour nous inspirer de l'optimisme? Depuis cinq ans, le peuple algérien s'efforce avec courage et d'une façon sans précédent dans toute l'histoire des pays d'Afrique et d'Asie de reconquérir la liberté que la France lui a ôtée. Le peuple algérien a le droit inaliénable de décider de son propre sort — droit que garantissent à l'humanité entière la Charte des Nations Unies et la Déclaration universelle des droits de l'homme. Supprimer ce droit par la force brutale, c'est commettre une grave injustice.

28. Le bilan de la guerre d'Algérie, ce sont des milliers de morts, de blessés, des centaines de milliers de réfugiés — pour la plupart des femmes, des enfants et des vieillards — contraints de s'enfuir de leur pays.

29. Dans son discours du 16 septembre 1959, le Président de la République française a tenté de résoudre le problème algérien. Bien que renfermant de nombreuses échappatoires, les propositions françaises n'en reconnaissent pas moins le droit des Algériens à l'autodétermination. C'est là une évolution que nous enregistrons avec satisfaction et qui résulte uniquement des sacrifices qu'ont consentis

^{2/} Voir Documents officiels du Conseil de sécurité, Supplément d'avril, mai et juin 1957, document S/3818.

les Algériens dans leur lutte opiniâtre pour la liberté. L'autodétermination que proposent les Français dépend cependant d'une reddition sans condition. Rien n'incitera jamais les valeureux Algériens qui mènent depuis si longtemps leur combat libérateur à accepter de telles conditions. Les militaires du monde entier, y compris les soldats de la liberté qui se battent en Algérie, ont le sens de l'honneur et de leurs obligations envers les morts. Pour les Algériens, se rendre et déposer les armes ne peut être envisagé.

30. D'après les propositions françaises, le plébiscite par lequel serait consacrée l'autodétermination serait organisé d'ici quatre ans, l'époque et la durée de l'opération devant être déterminées par le Gouvernement français. Dans son discours d'ouverture [814^e séance], le représentant de la France a qualifié ce plébiscite d'élections libres.

31. Nous voudrions, n'était l'expérience du passé, pouvoir partager cette conviction. Mais quand bien même le plébiscite se déroulerait librement, l'issue en dépendrait finalement du désir et de l'assentiment du peuple français. Ce serait la négation même de l'autodétermination. Et même si le peuple français entérinait le choix de l'Algérie à l'indépendance, l'Algérie connaîtrait alors, conformément à ces propositions, le fléau colonial du "partage". Ainsi que le président de Gaulle lui-même l'a expliqué, tout plan de partage ferait une part à la France, qui comprendrait naturellement les terrains les plus riches et les plus fertiles, et notamment les terrains pétroliers du Sahara.

32. Le Gouvernement provisoire de la République algérienne a fait connaître le 28 septembre 1959 sa réponse aux propositions françaises. Cette réponse n'a été établie qu'après une longue et minutieuse étude, révélatrice de la sagesse politique et du sens des responsabilités de ce gouvernement. Elle dit notamment:

"Le Gouvernement provisoire de la République algérienne ... est le dépositaire et le garant des intérêts du peuple algérien jusqu'à ce que celui-ci se soit librement prononcé. Il dirige et contrôle la résistance du peuple algérien et la lutte libératrice de l'armée de libération nationale. Donc, il ne peut y avoir qu'avec son accord retour à la paix. Celle-ci peut être immédiate."

Dans ce texte, le Gouvernement algérien déclare également qu'il est prêt "à entrer en pourparlers avec le Gouvernement français afin de discuter des conditions politiques et militaires du cessez-le-feu, des conditions et des garanties de l'application de l'autodétermination". La délégation du Yémen appuie sans réserve le Gouvernement provisoire de la République algérienne et la réponse sage et constructive qu'il a faite aux propositions de la France.

33. Il est donc indispensable, dans ces conditions, d'entamer immédiatement des pourparlers soit avec le Gouvernement provisoire algérien, représentant légitime du peuple algérien, soit avec les bons offices des nations amies — à l'intérieur de l'Organisation des Nations Unies ou en dehors d'elle.

34. Nous insistons tous les ans devant l'Assemblée sur le droit du peuple algérien à disposer de lui-même. Puisque la France reconnaît aujourd'hui ce droit, nous devrions pouvoir cette année aboutir à une

solution définitive. Dans le cadre de l'ONU, nous devrions faire tous nos efforts pour aboutir, par des négociations directes ou indirectes, à un accord de cessez-le-feu et établir les conditions et les garanties d'un plébiscite libre et libéral dont l'issue serait l'autodétermination. Si nous pouvions atteindre ce but au cours de la présente session, ce serait l'une des réalisations les plus remarquables de l'Organisation.

35. Il est certes de bonnes raisons d'être optimistes: nous entrevoyons la fin d'une guerre froide qui semblait s'éterniser. Mais règne-t-il un climat d'optimisme au Moyen-Orient? La seule lueur d'espoir nous vient de l'Algérie, et encore est-elle bien incertaine. Que dire alors des autres régions? Peut-on envisager avec optimisme l'avenir de la Palestine et de ses réfugiés, victimes d'une nation qui persiste à agir en agresseur et refuse de mettre en œuvre les résolutions des Nations Unies? Comment envisager avec optimisme l'avenir de l'Oman et des territoires méridionaux du Yémen, où les cris des nationalistes revendiquant leurs droits à l'unité et à l'indépendance sont étouffés par la force brutale?

36. Consacrons donc la présente session à la solution des problèmes qui affligent les pays du Moyen-Orient, la Palestine, l'Algérie, l'Oman et les territoires méridionaux du Yémen. Essayons de leur apporter un espoir. Si nous y parvenons, l'aurore d'optimisme et d'espoir que l'on entrevoit dans certaines parties du monde se lèverait également sur le Moyen-Orient. Mettons donc nos espoirs en commun afin de léguer un monde pacifique à nos enfants.

37. M. DE LEQUERICA (Espagne) [traduit de l'espagnol]: La dernière session de l'Assemblée générale a été présidée par un universitaire et un humaniste qui a donné de l'élévation aux débats et a été pour tous un exemple et un modèle. Nous tenons à évoquer avec respect et sympathie la personne distinguée de M. Malik et à saluer en lui le peuple de haute culture qu'il représentait.

38. Aujourd'hui, c'est M. Belaúnde qui préside nos débats. Nous sommes particulièrement heureux de son prompt rétablissement, qui lui a permis de revenir parmi nous, et il ne me paraît pas inutile de lui réitérer les félicitations que ma délégation lui a adressées lors d'une précédente intervention. Nous disions alors combien les Espagnols sont fiers de voir un homme de l'ascendance et de la formation spirituelle de M. Belaúnde présider la plus grande assemblée universelle. L'entendre parler espagnol est pour nous une joie, que beaucoup doivent nous envier. Ceux-là mêmes qui ne comprennent pas sa langue devinent sa pensée — le cas s'est effectivement produit — car la sincérité de ses propos et son émouvante humanité surmontent jusqu'à l'obstacle de la langue. Que sera-ce donc pour nous! Contrairement à ce que pourrait laisser supposer son exubérante cordialité, le grand universitaire possède un esprit d'analyse pénétrant, qui ne tranche pas les problèmes sur des impressions et ne prend pas position en se laissant uniquement guider par le sentiment. Ceux qui le jugeraient ainsi le connaîtraient mal. Il faudrait qu'ils n'aient guère étudié ses œuvres, sévères mais adamantines. Ces qualités s'accompagnent chez lui d'un autre don, le plus enviable de tous, celui de l'éloquence, grâce auquel des paroles même banales se transforment, dans la bouche de l'orateur, en des phrases magnétiques et pénétrantes. C'est un présent fait par la nature à

celui qui en est digne et une joie pour ceux qui en sont les témoins. Toutes les apologétiques reposent en grande partie sur l'exemple et sur l'œuvre des hommes. L'apologie des Nations Unies est faite partiellement, elle aussi, par ces grands esprits que l'Organisation sait placer à sa tête pour faire servir sa cause. M. Belaúnde vit, de plus, entouré de cette vénération respectueuse que Cicéron, dans le *De Senectute*, appelait la récompense des hommes qui ont occupé avec honneur de hautes charges, de cette auréole dont est orné le front des hommes courageux et forts au soir d'une vie féconde. Tel est le cas de M. Belaúnde. Le monde entier vénère sa personne, marquée du sceau de la grandeur et devant laquelle ma délégation s'incline elle aussi avec émotion.

39. Anticipant quelque peu sur les événements et exprimant ce qui est, bien entendu, le vœu le plus ardent de tous, on a dit que cette assemblée pourrait être l'Assemblée de la paix. Depuis que nous faisons partie de l'Organisation des Nations Unies, et autant que nous ayons pu l'observer, toutes les assemblées ont été des assemblées de paix: il faut le dire à l'honneur de l'Organisation, qui mérite pour cela de chaleureux éloges. Toutes ont contribué à apaiser des conflits, à des heures qui paraissaient sombres, et sont parvenues, grâce à leur intervention prudente, à calmer les passions et à combler des abîmes qui semblaient sans fond, et qui se sont transformés peu à peu en des plaines plus praticables, traversées même par des sentiers parfois plantés d'arbres et de fleurs.

40. Il nous suffit de réfléchir un instant à ce qu'a été pour le monde la grande secousse de Suez. Rappelons-nous encore l'émotion causée par le grave danger qui a menacé le Liban et par le litige de Chypre, et nous aurons alors une idée du pouvoir de l'Organisation des Nations Unies et des espoirs que nous sommes en droit de placer en elle. Son prestige, son autorité spirituelle, la certitude qu'elle a de pouvoir mobiliser toutes les bonnes volontés et de pouvoir compter sur l'appui de grandes puissances lorsque viendrait l'heure de l'action, font de l'ONU un organisme redoutable pour ceux qui voudraient transgresser l'ordre juridique. Le Secrétaire général a noté un jour, avec beaucoup de perspicacité, la grande utilité de notre institution, créée pour la diplomatie publique, mais présentant en même temps le grand avantage de permettre également une diplomatie, sinon secrète, du moins discrète. C'est exact et il n'y a pas là au fond, je crois, de contradiction.

41. Cette fois, la tâche est plus difficile; il s'agit du grand problème actuel du monde, de sa division en deux blocs énormes qui ont chacun des buts différents, une profonde méfiance à l'égard de l'autre et de puissants moyens pour faire prévaloir une conception de la vie et des buts politiques immédiats. Disons tout de suite — et, ce faisant, nous nous bornerons à répéter ce qui a toujours été la façon de penser de la délégation espagnole, qui étudie les faits depuis 1945 — que l'existence de ces deux blocs n'est pas un mal par elle-même. Au contraire, c'est peut-être un moyen d'écartier les dangers que présente le bloc dit communiste et d'éviter l'expansion des pays qui en font partie. Si l'on examine les chiffres, on constate que, depuis 1945, les Soviétiques ont occupé 1.775.000 kilomètres carrés de territoires et réduit à l'obéissance 134.500.000 personnes. Et s'il ne

s'agissait que du passé! Mais nous venons encore d'assister, au cours des dernières semaines, à l'atroce attentat dirigé contre le Tibet, qui a fait disparaître le noble peuple millénaire de ce pays, et, en ce moment même, nous examinons, à l'ONU, l'agression contre le Laos, caractérisée, comme toujours, par la présence directe et indirecte des communistes dans une guerre brutale.

42. Il faut réfléchir au danger que le monde aurait couru — celui de périr sous une tyrannie brutale — sans la présence providentielle d'autres pays suffisamment armés et capables de résister, au moins dans une certaine mesure, à cette vague de domination. L'apparition de l'"autre" bloc a été un événement providentiel après que le communisme et sa morale se furent installés dans un Etat puissant. Le tragique eût été de laisser au seul bloc de l'invasion et de la menace le champ libre pour la réalisation de ses desseins, de le laisser créer par la force des armes de prétendues nouvelles démocraties populaires et de dominer ainsi tous les pays de la terre. Quand on parle de l'existence de deux blocs, nous déplorons quant à nous l'existence de l'agression, mais non celle du remède indispensable. Pauvre monde, au contraire, où il n'y aurait pas eu plus d'un bloc!

43. Dieu nous garde de canoniser ou de sanctifier aucune puissance ou aucun groupe de puissances. Toutes ont commis des péchés, et beaucoup adoptent encore, à l'égard d'autres pays faisant partie du même groupe qu'elles, certaines attitudes qui ne répondent pas aux exigences de la justice internationale. C'est le représentant de l'Espagne qui vous parle, de l'Espagne sur le territoire national de laquelle existe une enclave étrangère maintenue par la force depuis 250 ans. Mais il faut reconnaître qu'il existe une hiérarchie des maux et des dangers. Et à notre époque il ne s'agit guère de tenir compte des nuances.

44. Ce n'est pas être simpliste que de voir dans l'un et l'autre camp les représentants du bien et du mal respectivement. Au risque de paraître naïfs et de ne pas parler le langage d'aujourd'hui, nous le disons et le répétons. Les conseils d'apaisement qui négligent les distinctions essentielles et les services rendus ne font à notre avis, et avec tout le respect que nous avons pour l'opinion d'autrui, qu'affaiblir le parti de l'ordre établi et défendu par ceux qui en sont les champions depuis 1945. Nous devons reconnaître généreusement la justesse de leur cause, qui est la nôtre, et y collaborer, en lui donnant au moins notre encouragement moral, à défaut d'autres moyens plus puissants que nous devons, si nous les avons, mettre au service du bloc voué à la défense du monde. Nous le disons sans passion et sans hostilité contre qui que ce soit, mais sans nous aveugler ni oublier que si la bombe atomique, comme l'a dit un jour sir Winston Churchill, n'avait pas été entre les mains de pays occidentaux, le communisme aurait déferlé sur toute l'Europe. Et Dieu sait quel serait le sort des autres continents, avec un tel déplacement de forces.

45. Cela a été le destin historique du grand empire russe — si plein, à toutes les étapes de son histoire, de grandes vertus spirituelles qui en ont fait un élément essentiel de l'histoire humaine — d'être très fréquemment un sujet de crainte pour les autres. Et non pas aujourd'hui seulement. Je fais allusion à

l'époque tsariste, à son époque historique. Toute la littérature politique des principaux pays européens que touchait ce problème est pleine de prédictions et de déclarations, parfois effrayées, de penseurs politiques et d'hommes politiques, devant la menace qu'on appelait souvent alors le péril slave. Je me rappelle, en Espagne, Juan Donoso Cortés, un des écrivains et orateurs les plus extraordinaires de notre XIX^{ème} siècle, et même du XIX^{ème} siècle européen, qui fut ensuite ambassadeur à Berlin et à Paris; le 14 mai 1834, il écrivait:

"Avec la Pologne a disparu l'unique barrière qui défendait l'Europe de la Russie, destinée à s'accroître et à s'agrandir des dépouilles du monde et pour qui tous les chemins, celui de Paris comme celui de Constantinople, mènent à la domination."

Il ajoutait:

"En étudiant l'origine de sa force — la force de l'empire tsariste — on aperçoit sans peine qu'elle réside dans le fait que, dominée par un principe unique et une volonté unique, la diplomatie dans ce pays ne s'est pas constituée en pouvoir et, se contentant de reconnaître cette volonté et ce principe, elle agit toujours sous leur inspiration, sans se permettre de les modifier même dans leurs conséquences les plus lointaines."

46. Je n'oublierai jamais non plus ce qu'a noté un des frères Goncourt dans un livre qui reste remarquable, leur Journal, où ils consignent leurs impressions de la vie française ou parisienne de la fin du XIX^{ème} siècle. Edmond de Goncourt raconte qu'un certain jour il avait eu une conversation, au cours d'un dîner, avec un diplomate à qui une personnalité russe ou ayant des attaches avec la Russie avait tracé le tableau de ce que serait bientôt, en face de toute l'Europe, la puissance de l'empire, alors de Saint-Petersbourg, lorsqu'il aurait tiré parti des forces réunies des nombreuses et rudes tribus asiatiques qui, sous la direction russe, pourraient dominer le monde. Edmond de Goncourt rentra chez lui épouvanté et ne put dormir, dit-il.

47. C'est ainsi qu'a vécu le monde, sans bien dormir devant la menace de l'empire tsariste, qu'il a dû contenir parfois en lui faisant la guerre, comme en Crimée. Et il en est de même à plus forte raison aujourd'hui, où nous voyons cet immense pouvoir tombé aux mains d'un groupe d'idéologues qui, en 40 ans, est déjà parvenu en partie à s'identifier avec toute la nation, est abondamment pourvu, dans les différents pays, d'auxiliaires qui, comme pour Philippe de Macédoine, l'aideront toujours dans ses entreprises de conquête et de persécution, et bénéficie maintenant d'extraordinaires progrès techniques qui lui permettent de rivaliser avec les forces du bloc défenseur de l'ordre juridique international. Pareil "gengiskhanisme" de révolution sociale justifie toutes les craintes. Le remède à ces craintes, c'est le rassemblement de tous les peuples autour de ceux qui sont résolus à résister; à la délégation espagnole, qui le pense et le dit crûment, il impose le devoir d'être vigilante, d'agir, de fournir aux puissances occidentales l'aide voulue et d'utiliser tous les moyens d'action psychologique ou autres dont elle dispose.

48. Cela signifie-t-il que la délégation espagnole s'oppose aux buts de paix, ou qu'elle soit contrariée de voir se poursuivre des négociations visant des buts pacifiques, ou qu'elle écoute distraitemment les appels

de ceux qui recherchent des terrains d'entente ou veulent tout au moins réduire le mal qu'est cette situation de déséquilibre nerveux et les frais monstrueux qu'entraîne la préparation à la guerre, et qu'elle ne partage pas leurs désirs? Bien au contraire. Le chef de l'Etat espagnol a dit nettement au général Eisenhower, président des Etats-Unis — dans la lettre qu'il lui a récemment fait remettre par notre ministre des affaires étrangères, qui s'est rendu à Londres à cette fin — que l'Espagne était reconnaissante des sacrifices et des efforts qu'il accomplissait pour aider le monde occidental et conduire l'humanité sur le chemin de la paix et de la concorde. Il a ajouté que l'inaction, l'immobilisme et le maintien sur la défensive conduiraient à bref délai à la défaite et que, dans une situation comme celle qui existait actuellement, tout contact était utile qui permettait de découvrir les buts immédiats de l'adversaire.

49. C'est d'ailleurs une vieille idée chez nous et jamais l'hypothèse d'un règlement, même limité entre les deux blocs, n'a cessé d'être une préoccupation de la politique espagnole. Le 20 juin 1958, le journal parisien le Figaro publiait une interview accordée à un grand journaliste, M. Serge Groussard, par le chef de l'Etat espagnol. Ce dernier avait parlé de la récente division des peuples non seulement européens, mais du monde entier en deux blocs, et il avait dit qu'il y avait eu, selon lui, à cet égard, deux périodes différentes depuis la guerre. A un moment donné, M. Groussard demanda au généralissime Franco s'il croyait que nous devions rester à l'étape des blocs. Le généralissime lui a répondu qu'il y aurait peut-être une troisième étape: l'ère de l'entente, l'ère de l'accord mondial.

50. Ce sont ceux qui connaissent et mesurent l'étendue et la gravité du péril communisme dans le monde et savent ne pas sourire à l'adversaire qui sont peut-être les plus capables — sans faire confiance à l'adversaire, et même parce qu'ils n'ont pas confiance — de prendre ou d'appuyer les mesures d'accord qu'exige la vie, afin d'éviter que l'entêtement ne prolonge indéfiniment des résistances et des conflits dont les conséquences pourraient être désastreuses. Non, il n'est pas nécessaire d'estimer ni de comprendre son adversaire pour rechercher un armistice et même pour établir la paix. Un jour viendra peut-être, au terme d'une évolution que nous avons déjà vue se produire chez beaucoup de peuples, où il sera possible de s'entendre sur la condition humaine commune et, une fois les bases de notre défense solidement établies, de faire des progrès dans l'estime réciproque. Mais en pleine brutalité, au milieu de l'incendie des passions et des injustices flagrantes, averti du danger et sans le nier par des paroles de circonstance, il est encore possible, dans un intérêt supérieur et dans les limites de la stricte moralité, de s'arrêter avant la ruine irréparable et de chercher un abri, fût-il de roseaux ou de paille humide, contre les tempêtes menaçantes et un déluge quasi universel.

51. Certes, la morale a des impératifs catégoriques auxquels nous serions bien coupables de nous soustraire; mais il ne faut pas confondre cette morale supérieure avec les exigences douloureuses de la réalité; l'esprit doit rester fidèle à la morale et attendre son heure. En fin de compte, malgré 14 années de politique d'endiguement, de cette politique qui fait tant d'honneur aux Etats-Unis et aux grandes puissances qui leur sont associées et à laquelle le

nom d'illustres personnalités vivantes et disparues restera indissolublement lié, on n'a pu remédier à certaines injustices comme celles qui assombrissent et troublent encore la vie de l'Europe. On n'a pu, par exemple, remédier au scandale criant que représente la division de l'Allemagne, ce défi à la conscience européenne et au monde entier, grâce à laquelle les puissances qui se sont emparées d'une bonne partie de l'ancien empire allemand peuvent aujourd'hui se servir de leur possession illégitime pour marchander ou menacer dans les négociations internationales.

52. Mais on est parvenu, pendant cette période d'endiguement, à éviter tout recul juridique, tout abandon de droit dont nous aurions pu regretter l'exemple néfaste. Il faut aujourd'hui espérer qu'au cours des nouvelles étapes on restera tout aussi exigeant sur les principes et que l'on n'acceptera pas, comme le disait le New York Times du 29 septembre 1959 à propos du Tibet, une paix dans le déshonneur. Dans l'intérêt de l'équilibre, tous les systèmes politiques qui ont apporté la paix ont dû faire des sacrifices non sur le plan des principes, mais sur le plan, combien douloureux, de la réalité.

53. Les esprits conservateurs ont toujours admiré la méthode de Metternich qui, au XIXème siècle, a assuré la paix en Europe et dans le monde pendant près de 40 ans; il y ont vu une œuvre habile, pleine d'avantages moraux pour les pays directement intéressés. Il n'en reste pas moins que le système du chancelier d'Autriche s'est appliqué au détriment de la Pologne, dont le partage a été confirmé, au détriment de territoires allemands et italiens, arbitrairement morcelés et livrés à des maîtres nouveaux munis de titres juridiques douteux; ce sont là des pratiques aujourd'hui dépassées, mais alors admises par un monde plus sensible comme la triste rançon d'une amère nécessité. Il peut y avoir dans toute œuvre de paix un certain élément de compromis, mais nous devons prier le ciel, en invoquant le nom du grand chancelier, en rappelant ses expédients et ses concessions, que dans les conversations futures des grandes puissances l'élément Metternich soit le plus réduit possible et qu'aucun grand principe et aucune grande réalité historique ne soient sacrifiés.

54. N'envisageons pas de concessions aux forces de destruction. Evitons toute mesure prématurée et même le simple exposé de théories susceptibles d'affaiblir le monde de l'ordre. C'est ainsi que l'idée de créer une zone neutre en Europe, coïncidant essentiellement avec le territoire allemand, zone où seraient prohibées les armes très efficaces qui s'y trouvent à l'heure actuelle, nous alarme particulièrement. On a souligné, chaque fois que cette idée s'est fait jour, combien il serait dangereux pour l'autre partie de l'Europe, celle où se trouve mon pays, de laisser un "no man's land" aussi vaste et tentant exposé à la pénétration rapide des troupes les plus voisines du lieu où peuvent se dérouler les batailles, les troupes soviétiques. Si l'Allemagne était totalement désarmée, et même si la Pologne l'était aussi, l'armée russe serait à nos frontières bien plus vite que l'armée américaine par exemple. Cela a d'ailleurs toujours été le dessein de l'impérialisme communiste, et il pourrait être très risqué de s'y prêter. Ce dessein a pris notamment la forme de ce que l'on appelle le plan Rapacki, du nom du Ministre des affaires étrangères de Pologne, qui, même sous une forme plus édulcorée, ne pourrait être accepté.

55. Le moment est délicat, car ces initiatives justifiables d'information et de contact entre les deux blocs comportent, entre autres dangers, celui de provoquer un réveil, une recrudescence, des illusions des révolutionnaires de tous les pays, dans la mesure où ils pourront croire que des rapports diplomatiques normaux entre les représentants des puissances facilitent et favorisent leurs buts.

56. Il se peut aussi que, dans ce nouveau climat international, renaisse chez quelques éclectiques l'illusion que la politique communiste de violence et de matérialisme est une politique progressiste. Il se peut encore que l'on cherche à laver cette politique de ses fautes et à nous la présenter comme celle de partenaires dignes d'estime, avec lesquels le dialogue est non seulement utile mais encore nécessaire en raison d'une similitude de principes et d'une communauté d'objectifs. Rien ne serait plus dangereux pour l'humanité que cette confusion, à laquelle nous devons tous nous opposer, entre le bien et le mal, entre Ormuzd et Ahriman; nous ne devons pas essayer de ressusciter des temps révolus en faisant comme si les éléments de base qui étaient censés exister il y a 15 ans n'avaient pas disparu depuis. Nous ne pouvons accepter de solutions partielles pour éviter des catastrophes qu'avec la conscience nette et en toute connaissance de cause.

57. Les peuples peu puissants peuvent influencer sur les événements en se montrant scrupuleux et résolus. J'ai remarqué, chez de nombreux orateurs, une certaine gêne, que je partage moi aussi, à parler de problèmes susceptibles de provoquer la guerre alors que nos moyens sont sans commune mesure avec nos paroles. Mais si la presque totalité des pays appelés à discuter du problème des relations entre les deux blocs n'ont pas pour eux la force — et tel est le cas de certains de ceux qui appartiennent à un bloc et lui apportent des hommes, des bases, le sens de l'honneur et du devoir — si ces pays ne sont pas armés, ils n'en doivent pas moins considérer que leur position spirituelle résolue est d'un poids énorme dans le débat actuel.

58. Pour que puissent être prises des responsabilités aussi graves que celles qui semblent maintenant s'imposer, il faut que le monde ait retrouvé la santé. Et il semble que cette dernière se soit améliorée dans certaines régions qui causaient de vives préoccupations. C'est ainsi que, par rapport à d'autres sessions, le climat paraît s'être amélioré au Moyen-Orient, où certaines aspérités ont perdu de leur tranchant. A mesure que nombre des justes aspirations des peuples du Moyen-Orient sont reconnues, il s'établit entre eux et le monde occidental une meilleure compréhension — Dieu veuille qu'elle devienne totale et définitive! — qui les met mieux à même de résister aux séductions du violent idéal révolutionnaire du communisme universel; certes, on peut dire que ces peuples remarquables ne céderaient jamais sur l'essentiel, tant ils sont réfractaires au matérialisme comme règle de vie, mais, pour des raisons de politique immédiate fort explicables, ils pourraient pactiser avec le communisme, estimant avoir subi des injustices du fait des puissances occidentales. Si, comme nous l'espérons tous ici, le nouveau langage tenu, à propos de la question algérienne, par celui qui avait en la matière une autorité toute spéciale à la fois officielle et personnelle marque la voie de la compréhension, de

l'entente et peut-être du règlement, on pourra affirmer que cette vaste partie du monde, où abondent les vertus nécessaires au progrès universel, est en train de retrouver son équilibre et, sans peut-être en avoir autant conscience que nous, de se faire dans le concert des nations une place où elle jouit d'une autorité et d'une influence accrues d'année en année. Ce sont nos affinités et nos liens d'amitié profonde, jamais démentis, avec les peuples arabes, qui nous font prononcer ces paroles d'espoir et applaudir à tout ce qui peut signifier la réconciliation et la concorde.

59. Puisque je parle d'affinités, il n'en est pas d'aussi étroite — car c'est une parenté authentique et à l'épreuve de tous les événements — que celle qui nous unit à l'Amérique d'origine et de fondation espagnoles, je dirai même à toute l'Amérique d'origine ibérique, car l'histoire et les valeurs spirituelles lusitaniennes y tiennent une si grande place. Il ne s'agit pas ici de tendances culturelles vagues, mais d'un contact intime qui est pur et franc, comme notre imagerie sacrée. Dans la situation actuelle du monde qui, presque depuis 1945, a été sauvé par le continent américain, nous pensons avec une légitime satisfaction, alors que nous approchons du 12 octobre, que ce sont les Espagnols qui ont ouvert l'Amérique à la vie universelle. Ce sont nos bateaux qui l'ont découverte et ont apporté les premiers explorateurs et ce sont les lois espagnoles, implantées par des Ibériques, qui ont établi sur ce continent le règne du droit, près d'un siècle avant qu'aucun autre peuple ait paru devant la future "Vierge du monde, Amérique innocente" dont a parlé en mauvais vers, d'une manière à la fois tendre et ambiguë, notre poète Quintana. Aujourd'hui se récolte ce qui a alors été semé.

60. Les Espagnols, qui ont apporté en Amérique leur culture et leur esprit, ont formé un ensemble impressionnant de nations vigoureuses, appelées à devenir une force bien plus importante et plus agissante dans les différends mondiaux, dans un avenir qui ne paraît pas du tout éloigné. Il est heureux que la forme d'esprit religieux, de moralité et de sens de l'honneur et de la grandeur, transplantée d'Espagne en Amérique par les ancêtres des Latino-Américains, peuples d'Amérique venus d'Espagne, ait magnifiquement prospéré, en se mêlant de façon exemplaire aux habitants autochtones et grâce à l'originalité et à la grandeur de vos créations propres. Vous ne pourrez faire que nous autres, Espagnols d'Espagne, un peu indiscretement peut-être, et bien qu'un peu éloignés de l'Amérique par la géographie — encore que nous le soyons de moins en moins — nous ne soyons à vos côtés, ni que, pour agir dans le monde, dans un esprit qui transcende les accords et les instruments diplomatiques, nous ne pensions toujours à ce que doit être votre inspiration. C'est ce qui se passe déjà, et, dans quelques lustres surtout, vous serez un bloc à côté duquel la péninsule ibérique sera petite. Mais elle ne se sentira jamais petite si elle se trouve comprise dans cet ensemble de spiritualité. C'est de votre unité et de votre effort, auxquels le Ministre des relations extérieures d'Argentine a, dans son discours [797ème séance], si finement fait appel, que le monde a besoin dans la crise actuelle. Le Ministre des relations extérieures de Colombie l'a fort bien dit en ces termes:

"L'importance numérique des pays américains leur permettrait de jouer un rôle plus marqué lorsque se prennent les grandes décisions internatio-

nales. Nous constituons l'ensemble le plus vaste de peuples unis par les liens d'une même langue, communiant dans une même croyance religieuse et voués à la défense des mêmes valeurs spirituelles et politiques.

"Dans le cas des nations d'Amérique latine, la langue, la géographie, l'histoire sont autant de facteurs exceptionnels qui militent en faveur de l'intégration et de l'unité." [800ème séance, par. 38 et 39.]

61. Le Ministre des relations extérieures du Pérou l'a dit, lui aussi [810ème séance], avec une clarté magistrale.

62. Récemment, la fraternité qui nous unit à ce grand bloc ibéro-américain s'est manifestée sous une forme concrète avec l'institution d'une supernationalité hispanique commune par les accords sur la double nationalité conclus par mon pays, l'Espagne, avec le Chili, le 28 octobre 1958, et les 16 mai et 25 juin 1959 avec le Pérou et le Paraguay respectivement. En vertu de ces accords, un ressortissant chilien, péruvien ou paraguayen peut avoir la nationalité espagnole sans abandonner sa nationalité d'origine et, inversement, un ressortissant espagnol peut jouir de la nationalité de l'un quelconque de ces trois pays frères sans perdre la citoyenneté espagnole.

63. Le pacte ibérique, l'amitié avec le Portugal, restent aussi un pilier fondamental de la politique espagnole. Ils sont dictés par le sentiment et l'intérêt. Ils ont fait leurs preuves aux jours les plus sombres. Leur présent et leur avenir ne peuvent être plus solidement assurés ni plus féconds.

64. Dans cet examen des éléments spirituels, il nous est impossible de laisser de côté le facteur religieux. Pour nous, il est essentiel. Si la misère matérielle du monde nous attriste beaucoup, ses tares morales et religieuses nous affligent davantage. Nous avons déploré la catastrophe du Tibet. N'oublions pas que nous vivons à une époque où les 200 millions de chrétiens de l'URSS se trouvent réduits, selon des statistiques et des informations bénévoles, à 50 millions de personnes dont le nombre va diminuant et dont beaucoup sont persécutées ou vaincues par l'âge. L'an dernier, dans le même ordre d'idées, nous rappelions la situation dans les Lieux saints; nous demandions l'application des accords des Nations Unies relatifs à cette terre de pèlerinage pour tant de centaines de millions de croyants. Nous ne devons pas renoncer à élever notre voix sur ce point, certains que les peuples de croyants dont dépend la solution du problème sur le plan territorial comprendront la nécessité de répondre aux vœux de tant de chrétiens et de ne pas leur fermer le chemin qui mène à la dévotion suprême sur la terre.

65. Quant à nos relations avec l'Europe, que pourrais-je ajouter à ce qui a été dit et souligné à l'occasion du voyage du Ministre des affaires étrangères d'Espagne à Londres, voyage auquel j'ai déjà fait allusion? Jamais l'entente entre tous nos pays d'Europe ne nous a paru plus nécessaire. Par le chemin de l'Amérique, si étrange que cela paraisse, nous travaillons à leurs côtés à la défense militaire de notre continent. Certains accidents, sur lesquels nous n'aimons pas beaucoup insister, l'ont voulu ainsi. Ils n'enlèvent rien à l'estime que nous portons à tous les peuples d'Europe ni à l'étroite amitié qui

nous lie à nombre d'entre eux, aux côtés de qui nous travaillons à des entreprises de défense et de paix.

66. Traditionnellement disposés au contact avec toutes les races, précurseurs, lors de la création des pays d'outre-mer, de l'égalité effective entre tous les membres de la race humaine, conformément à la doctrine religieuse élaborée au Concile de Trente et à laquelle nous avons tant contribué, nous assistons avec joie, en Espagne, à l'accession de nombreux peuples, du continent africain surtout, au rang de nations.

67. Nous faisons partie de l'Organisation des Nations Unies depuis plus de trois ans. Il ne s'est pas passé d'Assemblée sans que nous voyions le nombre des Etats Membres augmenter par l'arrivée d'un nouveau venu du continent africain. A tous, l'un après l'autre, nous avons souhaité la bienvenue. Nous la souhaitons par avance à ces territoires, déjà virtuellement des nations, qui se joindront à nous en 1960; le Togo, le Cameroun, la Nigéria et la Somalie, qui deviendront indépendants cette année-là. Leur contribution aux travaux de l'Organisation sera utile, comme celle des autres pays africains qui collaborent déjà avec nous. Ces pays seront indépendants, mais il y a aussi en Afrique d'autres territoires qui, ayant atteint à la maturité, se sont engagés dans une voie différente. Trois des territoires que j'ai nommés ont vécu sous le régime de tutelle, qui les a conduits à l'indépendance. D'autres pourront atteindre à la maturité politique en collaborant avec leurs anciennes métropoles. Et je ne veux pas oublier de rendre l'hommage dû à ces anciennes métropoles pour ce qu'a de louable la tâche qu'elles accomplissent. En leur rendant justice, on crée un meilleur esprit de coopération avec les puissances administrantes, car le processus d'évolution ne peut atteindre son terme serein et fécond que par l'union des volontés entre ceux qui furent un jour administrateurs et administrés, et qui aujourd'hui se confondent dans un destin identique.

68. L'examen général des problèmes que nous avons abordés aujourd'hui n'interdit pas de prêter attention à leurs aspects immédiats ou proches. C'est par l'activité et le travail créateur que l'on soulage souvent la douleur humaine. Il ne suffit pas de se lamenter devant les préoccupations; il est bon aussi de penser à la tâche quotidienne, de diviser nos 24 heures en tranches convenant à ce qui est en fin de compte notre petitesse spirituelle et temporelle. Les problèmes politiques les plus généraux et les plus ardu, il convient de les examiner sous leur forme concrète. En disant cela, je pense au désarmement. Pas la moindre "forme concrète" n'est en vue. Ces jours passés, au cours des déclarations que nous avons entendues dans cette salle, on a rappelé d'autres négociations consacrées au désarmement, celles qui ont eu lieu en 1927 et en 1932 à l'ancienne Société des Nations. Depuis le début du siècle, ce qu'on appelle la "course aux armements" a été un sujet de préoccupations, et c'est seulement après la fin de la première guerre mondiale que l'on a formellement abordé le problème et que les négociations sur le désarmement ont commencé à l'organisation de Genève. Pendant des années, ces négociations ont piétiné. Puis le monde a connu une seconde guerre mondiale. Après la création de l'ONU, le problème a été abordé une nouvelle fois. Repris maintenant, il autorise des espoirs plus sérieux. La tension, la série des conflits qui sont survenus, n'ont pas em-

pêché, au cours de ces derniers mois, que certains espoirs de meilleure compréhension et de propos plus encourageants ne s'éveillent. La puissance des armes modernes, il est à peine besoin de le rappeler, a aussi contribué, par la crainte qu'inspirent leurs effets destructeurs, à cette heureuse transformation des esprits.

69. Ce que l'on n'a pu obtenir à l'époque où le désarmement ne se serait appliqué qu'aux armes dites de type classique semble maintenant devoir faire l'objet d'un accord négocié. A certains signes, nous avons pu observer, au sein de l'Organisation, que quelque chose est en marche. La conférence de Genève sur la cessation des essais nucléaires, il est vrai, n'a pas abouti à des résultats définitifs, mais il est encourageant de constater que la suspension de fait des essais nucléaires se maintient, les essais n'ayant pas été repris depuis novembre 1958. La création du comité des Dix, que régit le principe de la parité de représentation des deux blocs militaires et qui, du point de vue formel, donne pleine satisfaction à l'un des interlocuteurs de ce grand dialogue, constitue un autre pas en avant.

70. Deux déclarations, parmi d'autres, ont été faites récemment ici même sur ce problème. Nous ne trouvons pas que celle qu'a prononcée de sa voix la plus autorisée le Gouvernement soviétique [799ème séance] apporte grand-chose. Plutôt qu'un plan de désarmement, c'est un appel démagogique à la dissolution des armées, à l'anéantissement des vertus militaires et à la destruction de l'ordre traditionnel. On y cherche à remplacer l'armée, sa discipline et le sens militaire par des milices populaires de parti du genre de celles qu'ont déjà les pays communistes. "Les armées n'ont pas seulement pour mission de défendre l'indépendance nationale contre l'agression extérieure, mais aussi de maintenir l'ordre public", a déclaré avec une remarquable justesse, dévoilant ainsi la raison d'être de la proposition russe, l'éminent Ministre des relations extérieures du Pérou, qui a également signalé que dans les pays américains — et non seulement dans ces pays, ajouterai-je — l'armée joue "un rôle éducatif, elle fait des citoyens d'éléments déshérités, alphabétise les masses et est un facteur de discipline sociale" [810ème séance, par. 74].

71. Nous ne cacherons pas, en revanche, notre préférence pour la thèse soutenue par M. Selwyn Lloyd [798ème séance], thèse qui, étant plus réaliste, semble pouvoir réunir les conditions d'une acceptation mutuelle. Nous avons entendu plusieurs ministres des affaires étrangères dire qu'à leur avis cette thèse pouvait se concilier avec la proposition soviétique. Nous n'examinerons pas le fond de la question. C'est un aspect concret du problème, mais qui peut encourager l'espoir de solutions. Nous sommes de ceux qui estiment qu'en cette matière il est nécessaire que le contrôle et l'inspection précèdent, ou tout au moins accompagnent, toute mesure de désarmement effectif. Cela paraît l'évidence même. Seul le contrôle peut faire disparaître la méfiance et constituer une garantie. Nous le pensons d'autant plus qu'à notre avis il nous faut traiter dans une atmosphère de méfiance. Il est encourageant d'avoir entendu dire que l'opposition qui existe entre les thèses récemment encore opposées — désarmement précédé du contrôle ou contrôle à posteriori une fois le désarmement

réalisé — peut être résolue par une nouvelle formule prévoyant la simultanéité.

72. Nous estimons que toute négociation entre les puissances "armées" et leurs alliés groupés en blocs militaires qu'elles dirigent doit être menée en contact étroit avec l'Organisation des Nations Unies, afin que tous les pays puissent être informés et se faire entendre. C'est de cette manière seulement que nous acceptons le principe de la parité à titre de concession réaliste. Nous l'avons déjà dit lorsqu'on en a discuté ici, c'est sans aucun esprit de chicane que nous avons marchandé lorsqu'il s'est agi d'accepter un organe qui pouvait donner des résultats pratiques, et c'est pour cette raison que nous avons voté pour sa création, mais nous avons toujours réservé la possibilité d'en appeler à l'ONU et aux principes de la Charte.

73. Notre délégation estime désirable et urgent que l'espace extra-atmosphérique fasse l'objet d'une réglementation en droit international. Pour cela, il serait utile d'avoir la collaboration des pays qui, jusqu'ici, n'ont pas coopéré activement aux travaux du Comité spécial des utilisations pacifiques de l'espace extra-atmosphérique, que l'Assemblée générale a créé lors de sa dernière session [résolution 1348 (XIII)]. Il est curieux de constater — et il faut le noter — que les déclarations d'éminents hommes de science, appartenant à un pays qui a obtenu récemment des succès dans ce domaine, semblent coïncider avec le principe reconnu dans le rapport du comité précité [A/4141], selon lequel l'espace extra-atmosphérique peut être exploré et utilisé par tous dans des conditions d'égalité.

74. Notre délégation fait des vœux pour que la deuxième Conférence des Nations Unies sur le droit de la mer aboutisse à un accord international sur la délimitation des eaux territoriales et les problèmes connexes. L'Espagne considère que le maintien et le respect du principe traditionnel de la liberté des mers sont d'une importance capitale; elle ne peut accepter que des initiatives individuelles viennent modifier les limites des eaux juridictionnelles ou territoriales en marge des conférences internationales.

75. Nous apprenons avec satisfaction, par la lecture des rapports, les progrès réalisés par l'Organisation des Nations Unies dans le domaine économique et social, qui est si vaste. Nous souscrivons à ce qu'a dit ici le Ministre des affaires étrangères des Pays-Bas, M. Luns [809ème séance]: le champ d'action de l'Organisation doit être étendu et, d'autre part, le Conseil économique et social — dont nous faisons partie — doit approfondir et développer son activité.

76. Directement liés à l'aide internationale, il y a les programmes d'assistance technique et le Fonds spécial qui vient d'être créé. Dans ce domaine, la contribution de l'Association internationale de développement, qu'on envisage de créer, sera importante. Elle aidera à résoudre les problèmes énormes de l'aide aux pays peu développés et de leur essor.

77. L'Espagne a accompli, dans les domaines agricole, hydraulique et industriel, une œuvre qui a transformé le pays au cours de ces dernières années, bien que son économie se soit développée jusqu'à une date récente dans un isolement forcé. C'est ce qui nous fait mieux comprendre les peuples qui ont besoin d'aide

et ne peuvent la recevoir que grâce à la contribution d'organismes internationaux.

78. Je ne voudrais pas manquer de mentionner une nouvelle étape décisive dans laquelle l'Espagne s'est engagée avec son plan de stabilisation monétaire et de libération des échanges, récemment établi à la suite de notre entrée à la Banque internationale pour la reconstruction et le développement, au Fonds monétaire international et à l'Organisation européenne de coopération économique (OECE) et grâce à l'aide et au concours particuliers des deux organismes précités. Notre entrée à l'OECE nous fait participer au mouvement européen de coopération économique. Sur le plan économique, l'Espagne ne se contente pas de faire partie de ce très important groupe régional; elle souhaite donner plus d'ampleur à ses échanges avec les autres pays, les autres continents et tout spécialement avec un monde semblable à elle et auquel nous sommes rattachés par des liens particuliers, le monde ibéro-américain. Nous partageons les espoirs que tous ces pays d'origine hispanique mettent dans l'aide économique internationale de l'ONU et des organismes qui lui sont rattachés.

79. Nous nous associons entièrement avec le Ministre des relations extérieures d'Argentine, M. Taboada, qui, dans son discours [797ème séance], a noblement rendu hommage aux Etats-Unis pour le concours que, grâce à leur économie puissante, ils ont prêté et prêtent à une série de pays qui ont besoin d'aide économique pour transformer leur économie et exploiter leurs ressources.

80. J'ai bien conscience, en terminant, que nos présentes déclarations ressemblent à celles d'autres pays. Mais nous avons plaisir à constater la similitude, la répétition, la salutaire uniformité des phrases que de puissants groupes humains consacrent au progrès, aux améliorations, à l'œuvre de justice. Je ne voudrais pas manquer de mentionner dans mon discours les efforts faits pour améliorer la situation matérielle de l'humanité, condition de son essor spirituel. Saint Thomas considérait déjà l'extrême pauvreté comme un état permettant mal la pratique de la vertu. On a prononcé ici sur ce sujet des discours qui ont été comme des prières et des appels, et nous avons entendu avec émotion beaucoup des paroles qui ont retenti ici sur ce sujet généreux. On pourrait voir un sujet de méditation dans le fait que la discussion générale se soit précisément ouverte sur un beau discours du représentant du Brésil [797ème séance], derrière lequel se dessinait un plan prometteur, l'Opération panaméricaine — que l'on pourrait appeler l'"opération Kubitschek" — consacrée à ce grand besoin de l'homme, comme si l'Assemblée générale devait être placée dès le début sous d'aussi nobles auspices.

81. M. MONTERO DE VARGAS (Paraguay) [traduit de l'espagnol]: C'est avec une grande fierté, Monsieur le Président, que tous les Américains du Sud ont accueilli votre élection. Le vote qui vous a désigné à l'unanimité pour occuper les hautes fonctions de président de la quatorzième session de l'Assemblée générale vous place dans une situation d'honneur. Personnellement, j'ai été très heureux d'être témoin de l'hommage que tous les pays du monde ont ainsi rendu à l'œuvre efficace, généreuse et humaine que vous avez accomplie, pendant de longues années, en faveur de l'Organisation des Nations Unies, de sa charte et de ses buts et principes fondamentaux.

82. Votre humanité, votre philosophie de la vie, votre inébranlable foi en Dieu, qui ont toujours inspiré vos démarches et vos actes en cette assemblée mondiale, sont autant de titres au rang d'honneur que vous occupez, comme je l'ai déjà dit, dans le concert des nations. Nous vous adressons, ainsi qu'au Pérou, votre patrie, nos félicitations à l'occasion de cet hommage rendu à votre valeur et à votre personnalité. Au nom du Paraguay, au nom de tous les membres de ma délégation et en mon nom personnel, je fais des vœux pour que vos efforts soient couronnés du plus large succès et que cela contribue au prestige de toute notre Amérique et de tous nos peuples frères, unis par un même destin.

83. En ma qualité de chef de la délégation du Paraguay, je me fais l'interprète de mon gouvernement et du peuple paraguayen pour exprimer au Secrétaire général notre gratitude pour la tâche immense qu'il a accomplie pour les Nations Unies; il a su augmenter toujours davantage le prestige de l'Organisation internationale en faisant naître chez les peuples du monde un état d'esprit plus favorable et en les amenant à mettre leur foi et leur espoir dans les buts et les principes de la Charte. Le Secrétaire général, ouvrier infatigable, a usé de son autorité personnelle pour créer et maintenir cet état d'esprit des peuples du monde en faveur des Nations Unies, et c'est là sa contribution la plus précieuse au maintien de la paix et de la sécurité internationales. La politique qu'il suit en ce sens, en se rendant en de nombreux pays et en mettant à profit ces contacts personnels pour mieux faire comprendre les problèmes internationaux dont l'ONU peut être saisie, a permis aux peuples de voir et d'apprécier davantage le rôle que l'Organisation joue dans le monde.

84. Le Paraguay a eu récemment l'honneur et la satisfaction de recevoir le Secrétaire général et sa visite a été, pour nous, très importante. Le Paraguay est un petit pays, de population peu nombreuse, mais son peuple a toujours cru et proclamé que le droit est la règle permanente à appliquer pour résoudre des problèmes qui risquent souvent de dégénérer en conflits entre les nations. Comme le Secrétaire général a pu le constater, le peuple du Paraguay est un peuple uni, constitué par une race nouvelle résultant de l'assimilation des fiers Espagnols par la race guaranie, non moins noble et courageuse.

85. Avec une telle origine, le peuple paraguayen s'est formé sans connaître les problèmes de race, de religion ou même de division sociale. C'est un peuple homogène, et, conscient de son unité sociale et ethnique, il s'en fait un rempart pour défendre son avenir et son progrès.

86. Tel est le peuple qui a reçu M. Hammarskjöld lors de sa récente visite; c'est ce même peuple qui lui a fait connaître, par l'intermédiaire des porte-parole autorisés de son gouvernement, ses inquiétudes, ses déceptions, ses espoirs et, en même temps, les efforts immenses qu'il a déployés pour relever son niveau de vie conformément à ses principes et à son honneur de peuple sincèrement épris de paix et de fervent défenseur des buts et principes de la Charte.

87. Je voudrais exprimer au Secrétaire général notre reconnaissance pour sa sollicitude et sa compréhension à l'égard des aspirations du peuple et du gouvernement paraguayens dans la lutte pacifique

qu'ils mènent pour le progrès et le bien-être dont ils ont tant besoin, et aussi pour le privilège de l'avoir reçu en notre terre guaranie.

88. J'ai l'honneur et la satisfaction d'apporter à cette quatorzième session de l'Assemblée générale les vues et l'opinion du Paraguay et de réaffirmer sa foi dans l'Organisation des Nations Unies et dans son rôle de grande institution internationale spécialement créée pour préserver la paix et la sécurité internationales et, en même temps, pour former un monde meilleur en cherchant à assurer le développement et le bonheur de tous les peuples.

89. On a beaucoup parlé, à cette tribune, des aspirations des peuples et des gouvernements dans leurs rapports avec les problèmes mondiaux. Le Paraguay cherche lui aussi à faire entendre la voix d'un peuple qui travaille en paix avec tous les pays et qui a toujours respecté le droit et la justice. Les problèmes qui sont soumis à l'Assemblée générale sont si nombreux qu'il est impossible de les étudier tous et je me contenterai d'en examiner quelques-uns. Je me réserve de faire connaître ultérieurement les vues du Paraguay sur les questions dont je ne parlerai pas aujourd'hui.

90. Le péril croissant de la course aux armements nous préoccupe profondément, en cette époque où l'on annonce tous les jours l'invention de nouvelles armes de mort dont le pouvoir destructeur peut atteindre des régions de plus en plus étendues et qui permettraient d'anéantir irrémédiablement toute vie humaine à de grandes distances, à partir de lieux éloignés où un contrôle est presque impossible. Nous avons médité aussi sur les déclarations et les actes qui reflètent la prise de position des grandes puissances à l'égard des dangers de la paix armée.

91. Nous avons également prêté attention aux aspirations des peuples et des gouvernements qui, ne pouvant profiter des progrès scientifiques, et privés, qui plus est, des moyens économiques qui leur permettraient de développer leur technologie, désirent profondément le désarmement spirituel, ainsi que la limitation des armements et des forces armées et l'élimination des armes nucléaires, qui devraient être détruites et dont la fabrication devrait être ensuite interdite, et aussi l'utilisation pacifique de l'espace extra-atmosphérique, toutes ces mesures devant faire l'objet d'un contrôle international approprié.

92. Du haut de cette tribune internationale, je me fais l'interprète du peuple et du gouvernement paraguayens pour exprimer l'espoir que les contacts personnels entre les dirigeants mondiaux et les réunions des organes créés par l'ONU en vue de rechercher une solution à ce problème vital pour l'humanité permettront d'unir tous les efforts de bonne entente et de concorde afin que le monde et les peuples puissent vivre sans avoir à craindre pour l'avenir d'une humanité que chaque jour rapproche d'un destin terrifiant si les grandes puissances ne parviennent pas très vite à s'entendre.

93. Nous désirons ardemment le désarmement assorti d'un contrôle international approprié, seul moyen d'assurer la sécurité mutuelle et la confiance entre les parties. Nous ne croyons pas aux déclarations pacifiques à moins qu'elles ne s'inscrivent dans le cadre d'une conception de ce contrôle international

qu'il faut créer avant d'adopter toute mesure de désarmement proprement dit.

94. Nous avons suivi, comme témoins et comme acteurs, les efforts accomplis par les Nations Unies pour aboutir à un accord satisfaisant sur le désarmement. Chaque année, nous assistons à des débats et à des échanges de vues et nous entendons des déclarations, mais c'est entémoins et non en acteurs que nous voyons toujours surgir le problème insoluble de l'acceptation d'un système de contrôle international total, établi en tout lieu où il le faudrait en écartant absolument tout élément étranger au désarmement qui créerait ou risquerait de créer un antagonisme entre les grandes puissances et, partant, de faire naître la méfiance. Le peuple et le gouvernement du Paraguay ne se méprennent pas sur cet aspect du problème et, faisant partie du monde occidental, ils croient fermement à la sincérité des efforts que déploient les Etats-Unis, le Royaume-Uni et la France pour faire accepter un contrôle qui serve de point de départ à des mesures ultérieures visant à la limitation des armements et des forces armées, à l'élimination des armes nucléaires, à leur destruction et à l'interdiction de leur fabrication. Prenant cette position claire, précise, honnête et sincère, le Paraguay espère que l'avenir pourra offrir une solution plus favorable à ce problème fondamental du désarmement.

95. Ce qu'il est convenu d'appeler la guerre froide — si souvent évoquée à cette tribune — constitue un autre aspect du même problème et préoccupe l'humanité. Il existe des frictions aiguës dans certaines parties du monde où, malheureusement, le recours à la violence met tous les jours en péril l'équilibre des forces et où, en même temps, sévit un appétit démesuré de domination. Nous sommes véritablement alarmés de voir que des forces militaires ont été postées à la frontière de l'Inde par un pays qui vise à l'hégémonie dans une vaste partie du monde. Plaise à Dieu que ce problème soit rapidement résolu et que de tels faits ne se reproduisent pas.

96. C'est encore la guerre froide qui a créé une situation angoissante au Royaume du Laos, pays qui a dû subir une ingérence étrangère due au désir de faire triompher certaines idéologies qui ne peuvent être imposées par d'autres moyens que la force et la destruction d'une nation. La "révolte", comme on a tenté de qualifier le procédé singulier qui consiste à écraser un peuple, a heureusement été évoquée au Conseil de sécurité. Nous attendons avec confiance le résultat de la mesure prise par les Nations Unies et nous espérons que le Royaume du Laos connaîtra bientôt à nouveau la paix et la tranquillité.

97. Nous observons également une situation des plus regrettables au Tibet. Les forces de la Chine communiste, qui n'ont d'autre objectif que la domination totale, ont obligé le Dalai-Lama, chassé de sa patrie, à se réfugier en Inde après une fuite spectaculaire et pleine de dangers. Cette opération s'est soldée par l'anéantissement d'une grande partie de la population tibétaine, qui défendait sa religion millénaire et sa liberté. Nous tenons à proclamer notre solidarité avec le Dalai-Lama et les Tibétains et à protester énergiquement contre des actes de cette nature, contre le massacre et l'extermination d'un peuple qui veut conserver sa religion et son mode de vie traditionnel.

98. Nous voudrions aborder maintenant d'autres problèmes qui touchent au droit des peuples à disposer d'eux-mêmes. Nous évoquerons tout d'abord la question de Chypre. Nous pouvons dire que, faisant œuvre historique, l'Organisation des Nations Unies a contribué dans une large mesure au rétablissement de la paix et à la solution définitive du problème de Chypre, pays qui sera bientôt libre et indépendant. Nous devons rendre hommage aux Gouvernements du Royaume-Uni, de la Turquie et de la Grèce pour leur attitude compréhensive et exprimer aux Chypriotes, d'origine grecque et turque, notre reconnaissance pour avoir contribué par leur attitude conciliante à la solution d'un problème qui avait préoccupé l'Assemblée générale pendant de nombreuses années. L'heureux dénouement de la question de Chypre doit nous encourager à poursuivre nos efforts, pour résoudre, dans le cadre de l'ONU, les problèmes liés aux aspirations des peuples.

99. La question d'Algérie nous préoccupe beaucoup. Aux diverses sessions de l'Assemblée générale où la question a été examinée, l'attention qu'y portait le monde a fait que les différents aspects en ont été précisés. A présent, le Président de la République française, le général de Gaulle, offre des solutions qui sont mieux de nature à résoudre le problème. Nous souhaitons que ces offres soient étudiées par les parties directement intéressées afin que la France et les Algériens aient une nouvelle occasion de rechercher et de conclure un accord satisfaisant et de parvenir ainsi à une coexistence acceptable de part et d'autre. Nous souhaitons ardemment l'amitié entre la France et le peuple algérien, et c'est pour cela que nous nous prononçons ici en faveur de négociations directes entre les parties. Nous considérons en outre que, puisqu'il se présente actuellement une possibilité de règlement satisfaisant, il est préférable et plus judicieux d'attendre un accord direct. Nous formons des vœux pour que la France et le peuple algérien parviennent à la paix et à un accord qui leur permette de maintenir à l'avenir des liens d'amitié fondés sur le respect mutuel.

100. Le Paraguay est membre du Conseil de tutelle. Depuis un an qu'il participe aux travaux de cet important organe, il a fait maintes fois connaître qu'il était favorable au droit à disposer d'eux-mêmes qu'ont les peuples encore placés sous le régime de tutelle et sous la protection des Nations Unies. Dans chaque cas, nous avons demandé que les autorités administrantes fassent en sorte que ces peuples soient préparés à prendre en main leur destin dans les délais les plus brefs. Nous ne ménagerons pas nos efforts en ce sens et nous ne cesserons d'œuvrer pour l'avenir de ces peuples. Dans quelques mois, des peuples auxquels leur préparation et leur maturité politique ont valu les encouragements du Conseil de tutelle accéderont à l'indépendance. Nous saluons les futurs peuples libres du Cameroun, du Togo et de la Somalie; nous espérons qu'ils feront bientôt partie de l'Organisation des Nations Unies et contribueront à en renforcer le prestige et la solidité.

101. Une autre question qui préoccupe ma délégation est celle de la liberté de navigation sur les mers, les fleuves internationaux et les canaux dotés d'un régime international. Au cours de la discussion générale, nous avons entendu à ce sujet de nombreuses déclarations ainsi que des arguments pour et contre la liberté de navigation dans le canal de Suez. Le

Paraguay entretient avec la République arabe unie les meilleures relations; il admire sincèrement le peuple de ce pays comme il admire le peuple et le gouvernement d'Israël. C'est pourquoi je veux faire un appel et exprimer l'espoir de voir intervenir bientôt un règlement de l'affaire et un accord sincère qui permette le libre transit par le canal de Suez de tous les navires, quel que soit leur pavillon, engagés dans un trafic pacifique et légal.

102. Le Paraguay a toujours défendu la liberté de navigation en haute mer et sur les fleuves et canaux internationaux. Toute son histoire du pays sans littoral montre qu'il ne s'est jamais écarté de cette politique. C'est parce que nous avons l'habitude de ces problèmes et que nous savons les inconvénients et les dommages que peuvent occasionner les restrictions apportées à la liberté d'un peuple ou d'un pays quelconques dans ce domaine que nous désirons voir la République arabe unie et Israël parvenir à un accord sur l'utilisation du canal de Suez.

103. Un règlement de cette nature ferait beaucoup pour atténuer la tension internationale qui caractérise actuellement les relations entre les pays de cette région. Conclure un accord ne signifie pas qu'on renonce à ses droits ni qu'on abandonne sa souveraineté. Nous savons parfaitement que le canal de Suez se trouve sur le territoire de la République arabe unie et qu'il est placé sous sa souveraineté, mais nous lançons un appel parce que nous souhaitons une solution amiable qui permette la liberté du transit commercial dans cette artère internationale actuellement interdite à Israël.

104. Au sujet du problème du développement économique des pays insuffisamment développés, ma délégation désire souligner l'importance que le Paraguay a toujours attachée à l'assistance technique offerte par l'Organisation des Nations Unies. On a déjà fait beaucoup en ce domaine et l'on prévoit pour l'avenir des services d'assistance technique encore plus étendus. La création du Fonds spécial vient compléter l'action si efficace de l'Organisation. Le Directeur général du Fonds spécial, M. Paul Hoffman, prévoit que ses ressources devront être portées à 100 millions de dollars pour faire face aux dépenses de ses programmes. Le Paraguay étudie la possibilité d'augmenter son apport de façon substantielle, afin de contribuer ainsi au fonctionnement et aux activités du Fonds spécial qui rend déjà, et qui rendra à l'avenir, de si grands services aux pays insuffisamment développés. C'est pourquoi nous nous réjouissons très sincèrement des contributions au Fonds spécial qui ont été annoncées; c'est avec satisfaction que nous prenons note des promesses faites par le Royaume-Uni, qui augmentera sensiblement sa contribution, et par les Etats-Unis, qui continueront de contribuer généreusement au fonctionnement de cet organisme si important de l'ONU.

105. Sur le plan régional, la politique internationale du Paraguay a pour cadre le système interaméricain et, du fait de cette situation, il attache une importance primordiale à tout ce qui concerne les mesures communes et positives visant à assurer entre tous les pays américains un équilibre et une compréhension stables et durables. Nous avons la grande satisfaction de participer étroitement et activement à tout ce qui peut servir la cause des relations interaméricaines, particulièrement en ce qui concerne le développement économique de l'Amérique latine.

106. Le Paraguay a pris part, avec un esprit de concorde et de compréhension, à la cinquième Conférence des ministres des affaires étrangères de l'Organisation des Etats américains, qui s'est tenue à Santiago (Chili), du 12 au 18 août 1959. Dans cette assemblée internationale, nous avons adopté une position claire et nettement définie. Pour plus de précision, je me permettrai de répéter, avec son autorisation, ce qu'a déclaré à si juste titre M. José Ramón Gutiérrez, chef de la délégation du Chili à la quatorzième session de l'Assemblée générale:

"A Santiago, notre organisation vient de se révéler particulièrement satisfaisante, ainsi que d'autres orateurs l'ont déjà signalé. Il ne m'appartient donc pas d'en faire l'éloge. Qu'il me suffise de réaffirmer la confiance que nous avons en l'efficacité de ses méthodes.

"Cependant, il est de notre devoir d'apporter le fruit de notre propre expérience lors de l'examen des questions qui nous préoccupent. Tout d'abord, on a réaffirmé, à la Conférence de Santiago, le principe de la non-intervention.

"Ce principe, grâce auquel les anciennes colonies espagnoles ont pu autrefois être mises à l'abri de toute juridiction étrangère risquant de menacer à nouveau leur indépendance, fait aujourd'hui partie d'un décalogue pour notre usage interne. Il n'est pas moins précieux à ce titre.

"Il existe une certaine tendance à s'immiscer dans les affaires d'autres gouvernements ou à les juger selon notre point de vue particulier, notamment là où les frontières permettent un contact facile entre les individus et même une pénétration matérielle de certains en vue de modifier des régimes établis.

"Une telle politique nous semble peu indiquée pour la coexistence américaine." [817ème séance, par. 123 à 127.]

Telle est la politique, saine et constructive, des bonnes relations entre les pays américains.

107. Du haut de cette tribune, on a déjà décrit la situation, si précaire et si attaquée, du développement économique de l'Amérique latine; on a également parlé du droit des pays d'Amérique latine à agir en commun et en harmonie, sur le plan international, en tant que force créatrice et de synthèse. A cet égard, le Paraguay adhère chaleureusement aux principes exposés [797ème séance], si magistralement, par le chef de la délégation du Brésil à la quatorzième session de l'Assemblée générale. M. Augusto Federico Schmidt; il a expliqué avec beaucoup de clarté l'entreprise baptisée par son promoteur, le Président des Etats-Unis du Brésil, M. Juscelino Kubitschek, "Opération panaméricaine", qui, telle que nous la comprenons, n'est autre chose que la mise en mouvement d'un effort gigantesque visant à développer politiquement et économiquement l'Amérique latine et à transformer le panaméricanisme statique en une philosophie adaptée aux inquiétudes et aux réalités du monde contemporain.

108. Le Président du Paraguay, répondant au message qu'il avait reçu du Président des Etats-Unis du Brésil, s'est exprimé en ces termes:

"Le Paraguay, toujours fidèle aux principes de la solidarité continentale, saisit toute la portée de

l'initiative généreuse qui a poussé votre gouvernement à entreprendre cette croisade panaméricaine, officiellement inaugurée par l'échange de lettres intervenu entre Votre Excellence et M. Eisenhower, président des Etats-Unis; c'est pourquoi je vous ai exprimé alors la sympathie de mon gouvernement pour les préoccupations et les projets qui sont les vôtres.

"Mon gouvernement est entièrement d'accord avec vous-même pour penser que l'Amérique doit avoir dans les problèmes de portée internationale une participation dynamique conformément à l'importance de sa contribution, de ses devoirs et de ses responsabilités en ce qui concerne la solution des conflits mondiaux; c'est en ce sens que mon gouvernement est disposé à participer, dans la même mesure que les autres nations de notre continent, à l'entreprise que Votre Excellence a appelée "Opération panaméricaine".

"Je m'associe pleinement à l'hommage que vous rendez aux Etats-Unis, cette grande nation qui a fait des sacrifices pour le droit des peuples et la défense de la dignité humaine et qui continue de s'acquitter de son devoir envers le monde. Le souvenir de ces sacrifices s'imposera toujours au respect des nations et servira de fondement moral à la solidarité continentale.

"Je suis pleinement d'accord avec Votre Excellence pour penser que les investissements destinés

à stimuler le progrès des régions attardées, l'intensification de l'assistance technique, la protection contre les fluctuations des prix des matières premières et des produits de base, ainsi que la réorganisation des organismes financiers internationaux sont des problèmes fondamentaux que l'Amérique doit aborder avec énergie et célérité. C'est pourquoi je me permets d'offrir à Votre Excellence la collaboration du peuple et du gouvernement du Paraguay dans la tâche qui consiste à créer les bases économiques, sociales, culturelles et politiques nécessaires dont l'Amérique a besoin pour jouer le rôle qui lui revient dans la solution heureuse des problèmes mondiaux."

C'est là, selon nous, la position d'un pays qui souhaite sincèrement contribuer au prestige de l'Amérique et, par là, à la consolidation de la paix et du respect mutuel entre tous les peuples du monde.

109. En terminant, je forme des vœux fervents pour que les délibérations de la quatorzième session de l'Assemblée générale servent heureusement l'avenir de notre monde et, en particulier, de tous les peuples qui, dans toutes les régions, ont fondé tant d'espoir sur l'Organisation des Nations Unies, la plus haute institution internationale.

La séance est levée à 12 h 40.